



ASSOCIATION VAUDOISE DES  
DIRECTEURS DE CHŒURS

## **AVDC – 99<sup>e</sup> Assemblée générale** **24 septembre 2016 – Poliez-le-Grand**

**Présences :** Pour le comité : Nicolas Reymond, Marie Reymond, Gérald Morier-Genoud, Stéphanie Amacker, Benoît Dupont. Assemblée composée de 50 membres.

**Excusés :** Céline Grandjean, Pierre-Alain Dépraz, Luc-Olivier Bünzli, Willy Jacques, Lise Dutruy, Timothée Haller, Samuel Emery, André Jacquero, Christian Court, Jean-Paul Ruchet, Pierre Quinche.

**Ouverture :** 10h55

### **Ouverture du président**

Nicolas Reymond ouvre la 99<sup>e</sup> assemblée générale en souhaitant la bienvenue aux participants.

Jean-Jacques Rapin, Nicolaï Schlupp et Etienne Bettens nous ont quitté cette année. Une minute de silence est respectée en leur mémoire.

### **Adoption du PV de l'AG 2016**

Adopté à l'unanimité par l'assemblée.

### **Rapport du président**

Madame la présidente de la commission de musique de la cantonale des chanteurs vaudois, Monsieur le représentant de la future fête cantonale des chanteurs vaudois d'Echallens, Madame et Monsieur les représentants du mouvement A cœur Joie Suisse, chers directrices et directeurs, chers représentantes et représentants de chœurs, chers chanteuses et chanteurs, chers invités, Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'AVDC, je vous souhaite la bienvenue à la 99<sup>e</sup> assemblée générale de l'AVDC.

Nous allons vous présenter comme d'habitude le rapport de nos activités ainsi que nos comptes. Nous vous présenterons ensuite les activités prévues l'année prochaine à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de notre association.

Comme vous le voyez, le comité est nouveau, jeune et plein d'idée. Nous réfléchissons sur l'avenir, mettons en place de nouvelles formations, et essayons d'innover au niveau de la communication par exemple.

Qui dit innovation, modernité ou communication, dit dépenses. Couplé à des difficultés au niveau de la gestion de la caisse de l'association, ces changements entraînent un déficit assez conséquent cette année. Nous vous en expliquerons les raisons.

Nous sommes très heureux d'avoir pu créer il y a maintenant 2 ans, le certificat supérieur de direction de chœur. Cette formation marche très fort, grâce notamment à Céline Grandjean qui mène ce projet de manière très professionnelle.

Au niveau des cours suivis, qui s'intitulent maintenant Formation continue, une nouvelle palette de cours est proposée par notre association.

La fête du 100<sup>e</sup> nous permet d'imaginer plusieurs projets d'envergure, et nous pousse encore plus loin dans la recherche d'idées novatrices. Par exemple, vous pourrez le voir prochainement, les affiches « L'art choral tout un monde » seront placardées dans toute la Romandie ces prochaines semaines. En collaboration avec la SCCV, nous avons lancé une campagne de recrutement avec une cartographie de l'art choral, des clips sur les réseaux sociaux ainsi que des flyers à distribuer dans les lieux publics.

Nous espérons par cette campagne avoir une plus grande visibilité de notre art, et peut-être des choristes en plus dans nos chœurs. Ce qui n'est pas visible n'existe pas dans la société actuelle. Notre but est donc pour ces prochaines années de mettre en valeur l'art choral par les divers canaux de communication modernes.

Nous vous tiendrons au courant lors de notre prochaine AG de l'efficacité de notre campagne.

J'aimerais remercier vivement les membres du comité qui ont vécu une année bien remplie par nos activités usuelles et qui vont vivre encore une année très dense au sein du comité à cause ou grâce aux activités liées au 100<sup>e</sup> anniversaire de l'AVDC. J'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe dynamique, ouverte et responsable pour m'épauler dans la belle qu'est la présidence de l'AVDC.

En vous remerciant de votre présence et en vous souhaitant une bonne continuation de journée, recevez mes cordiales salutations,

Nicolas Reymond

## **CH I**

5 nouveaux étudiants CH I admis pour la volée 2016-2017. L'effectif est de 13 étudiants. 4 étudiants ont obtenu leur certificat en juin 2016 (Anaïda Agadjanian, Johanna Hernandez, Corinne Bergmann et Nelli Manfrin).

## **CH II**

Formation axée sur les musiques accompagnées instrumentalement.

5 modules proposés en 2015-2016. 13 étudiants les ont suivis.

La formation a été reconnue au niveau Suisse. Des cours sont donc proposés par les cantons de Vaud, de Berne et de Zoug.

Pour l'année 2016-2017, 7 modules pour 22 étudiants (dont 15 romands) sont proposés.

## **Communication**

Une nouvelle page Facebook existe. Utilisons-là !

Un nouveau site internet moins coûteux a été mis en place, en collaboration avec la SCCV. Toutes les informations se trouvent en ligne.

Sur le site Chœur.ch, il est difficile de publier une annonce. Le comité modifiera.

## **Cours en chorale**

Environ 15 chorales font intervenir des professionnels dans les chorales. Ce service est un réel apport à la qualité vocale de nos chorales. Utilisons-le !

Rappel : 10% du salaire ainsi que les transports sont pris en charge par l'AVDC.

### **Fichier d'adresses et facturation**

Un nouveau caissier reprend la comptabilité.

L'AVDC s'est retrouvée dans une situation très problématique. Grâce à notre nouveau caissier et au travail du comité, la situation se règle.

Du côté des membres AVDC, le décompte actuel est le suivant :

13 étudiants

56 couples

455 individuels

406 membres de sociétés membres AVDC/SCCV

105 chœurs membres AVDC

Total : 1035.

### **Séminaire Château d'Oex**

Le séminaire 2016 s'est bien passé. Depuis cette année, les enfants de 2 à 12 ans sont accueillis et une prise en charge musicale leur est consacrée (théâtre, chant, chœur, bodypercussion). Pour les tout petits, un éveil musical est proposé.

Le séminaire 2017 accueillera les chefs de chœurs des autres cantons.

### **Formation continue**

Aline Perret propose un cours sur la posture et la respiration.

Thierry Dagon propose « Mise en voix, comment ne pas tomber dans la routine ».

### **Présentation des comptes**

Mesdames, Messieurs,

Je suis caissier de l'AVDC depuis avril dernier et je vous adresse mes salutations les meilleures. Je vous prie d'excuser mon absence à cette AG car j'effectue un voyage planifié depuis avant mon entrée en fonction.

Responsable des finances de plusieurs associations en rapport avec l'art choral, j'ai été contacté par Gérald Morier-Genoud avec lequel je collabore dans le cadre de l'ASCEJ car cela faisait plusieurs mois que l'AVDC n'avait plus de caissier.

Dès le début, j'ai été confronté à plusieurs difficultés : personne ne maîtrisait le logiciel comptable « Filemaker Pro », il ne nous a pas été possible d'obtenir de l'aide du précédent utilisateur, il nous a fallu (Marie Reymond et moi) demander de l'aide à l'éditeur du logiciel, passer de nombreuses heures à reprendre les écritures, à éliminer des erreurs, Marie a dû reprendre la facturation des cotisations de plusieurs années pour mettre à jour des montants impayés depuis plusieurs exercices, émettre des factures pour l'exercice en cours et épurer le compte « Débiteurs » pour une somme importante. Je la remercie infiniment pour tous les efforts mis en œuvre lors de cette tâche.

Vu la complexité du logiciel précité, très complet mais prévu pour une entreprise commerciale donc inadapté à une association non commerciale et vu le coût de l'abonnement annuel à verser à l'éditeur pour l'utiliser ainsi que le coût pour l'appui facturé à l'heure, le comité a suivi ma proposition d'abandonner ce logiciel. Il a décidé d'acquérir le logiciel « Office Maker » que j'utilise pour d'autres associations et qui est parfaitement adapté à la comptabilité de l'AVDC et dont le coût des mises à jour est

modeste. Il existe au bilan une « Réserve pour achat de matériel » qui pourra servir à couvrir l'achat.

Aujourd'hui, je vous remets le compte d'exploitation ainsi que le bilan qui ont fait l'objet du contrôle des vérificateurs de compte.

Les montants du Bilan sont conformes aux relevés postaux ou aux liquidités. Il faudra s'attendre à une nouvelle diminution du compte « Débiteurs » car malgré le travail important de Marie Reymond, il reste des « Actifs toxiques » qui pourront être éliminés pendant l'exercice comptable prochain. Le montant « Autres Débiteurs » représente les sommes investies pour le 100<sup>e</sup> de l'an prochain.

Le compte d'exploitation présente une perte de fr. 8'942.70, due à une importante perte sur cotisations (il faut remarquer qu'il n'y avait presque rien eu au cours des 2 exercices précédents, ce qui n'était pas normal car Marie a découvert des cotisations impayées depuis plusieurs années et pas mises à jour) d'où la somme de fr. 13'007.- pour 2016. Par ailleurs, certains postes de dépenses présentent une augmentation importante et devront faire l'objet d'une révision de la part du comité pour l'exercice prochain.

Les vérificateurs ou certains membres du comité vous apporteront les éclaircissements nécessaires à la bonne compréhension des comptes.

Bilan final : les montants sont conformes aux relevés.

La perte de l'exercice est de 8'942.70.-

Notre caissier nous propose une comparaison des trois dernières années dans le but d'optimiser le budget pour l'année prochaine.

Georges Borno

### **Rapport des vérificateurs**

Lecture du rapport des vérificateurs. Les comptes ont été vérifiés le 21.09.16.

Les vérificateurs attestent de la bonne tenue des comptes.

### **Approbaton des comptes**

Approuvé à l'unanimité.

### **Nomination des vérificateurs**

Claude Gaulis se retire.

Monique Winzelried reste vérificatrice.

Séverin Bussy devient vérificateur.

Pauline Gobits devient vérificatrice suppléante.

### **Démissions et élections au comité.**

Fabrice Prélaz et Eva Tortelli démissionnent du comité. Nous les remercions de leur travail au long de ces années.

Georges Borno se propose d'intégrer le comité en tant que caissier.

Le comité est reconduit sous les applaudissements de l'assemblée. Les membre élus sont: Nicolas Reymond (président), Georges Borno (Caissier), Benoît Dupont (secrétaire), Céline Grandjean (vice-présidente), Stéphanie Amacker, Marie Reymond et Gérald Morier Genoud.

### **100e anniversaire**

Une recherche de fond est lancée.

Une exposition de Pauline Stauffer verra le jour à l'Hôtel de ville de Lausanne. Une partie de l'exposition sera présentée à la maison du blé à Echallens.

Un Event pour 100 chefs de chœur aura lieu. 100 chefs de chœur feront une prestation ensemble.

Une plaquette de l'histoire de l'AVDC sera réalisée par Antonin Scherrer.

Le One-Man Show de Jean-Paul Favre aura lieu le 30 septembre 2017 lors de l'AG.

Création de la cartographie on-line ([www.choeur.ch](http://www.choeur.ch))

Distribuez les flyers abondamment !

Nous accueillons la rencontre des chefs de chœur Suisse. Cela aura lieu le 25 mai 2017 lors du premier jour du séminaire de Château d'Oex.

### **Candidatures pour la journée d'automne 2017**

Présentation de la chorale de Cossonay qui propose sa candidature. L'assemblée accepte l'option de Cossonay

### **Divers et propositions**

Jean-Luc Bezençon représente la fête cantonale d'Echallens.

La prochaine fête aura lieu les 13,14, 20 et 21 mai à Echallens.

5 sociétés organisent cette fête.

L'organisation proposera une ambiance champêtre avec des caveaux.

Un concours sera organisé (avec une épreuve de lecture à vue).

De nombreux concerts auront lieu.

Pascal Meyer viendra diriger la Missa di Gloria de Puccini.

Les Dicodeurs et le Kiosque à musique viendront animer à la radio cette fête.

**Clôture : 12h15**

Pour le comité,



Benoît Dupont